



À Saint-Pierre, le 12 février 2021

Objet : Intervention concertée urgente sur l'isthme de Miquelon-Langlade

STEPHANE ARTANO

Monsieur le préfet,

Depuis votre récente arrivée sur l'archipel, votre visite dans la commune de Miquelon-Langlade, vous a sans doute permis de constater l'état de fragilité avancé de l'isthme.

Des études sont en cours dans vos services sur la question du littoral, et du suivi de trait de côte. Je reste attentif à la stratégie nationale pour la mer et le littoral et les travaux en lien avec la protection de celui-ci.

Les conditions météorologiques actuelles provoquent de très fortes dégradations à Miquelon-Langlade côté ouest avant le PK 16. Ce phénomène d'érosion avait déjà entraîné en 2009, la disparition d'une grande partie du trait de côte et la route, avant la ferme Delamaire.

Certaines prises de vues et vidéos publiées actuellement sur les réseaux sociaux montrent d'heure en heure la dégradation inquiétante du cordon dunaire.

Sans une action concertée urgente à votre initiative, il est fort à parier que la route cède dans les heures/jours à venir, coupant ainsi Miquelon de Langlade et bouleversant, de manière sans doute irréversible, tout l'écosystème du goulet.

Nous connaissons la situation du trait de côte et de l'isthme de Miquelon-Langlade, c'est pourquoi je vous demande de piloter des actions rapidement afin de préserver au maximum l'existant.

Je demeure naturellement attentif et mobilisé pour accompagner ces réflexions, il est essentiel que nous soyons réactifs et efficaces collectivement dans la gestion de la protection de notre littoral.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Stéphane ARTANO

Copies :

M. Franck DETCHEVERRY, Maire de la commune de Miquelon-Langlade

M. Bernard BRIAND, Président de la Collectivité Territoriale

Mme. Karine CLAIREAUX, Présidente du bureau du conseil national de la mer et des littoraux